



# COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS

Réunion du 27 Janvier 2020

\*\*\*\*\*

## Présents :

- M. DESHEULLES Roger
- M. VELOT Roger

## Assiste :

- M. RIVIERE Léo

\*\*\*\*\*

## I- Appels à candidature :

La procédure est ainsi arrêtée :

- Article de présentation à charge du service communication
- Fiche de déclaration de candidature
- Curriculum vitae
- Association des membres du Comité de Direction et Présidents de commissions régionales dans la diffusion de l'information
- La date limite est fixée au 29 février 2020
- Les dossiers seront centralisés au service compétition
- Ils seront ensuite transmis aux présidents de District pour recueillir leurs avis ferme et motivé

## II- Stage de formation :

- Décision est prise de différer le stage de formation prévu en février à la fin août, ceci afin d'y incorporer les nouveaux Délégués recrutés suite à l'action définie au § 1 ci-dessus.
- Un échange avec un entraîneur et un arbitre permettra de traiter les volets :
  - Gestion des bancs de touche
  - Collaboration avec le trio arbitral
- Roger DESHEULLES traitera de la partie : rédaction du rapport
- Sébastien FARCY évoquera le rôle du Délégué dans le service de la FMI avant et après match

## III- Travaux de fin de saison :



Il appartiendra au service des compétitions de :

- Transmettre début juin une fiche de renouvellement à chaque Délégué (à valider par le président de commission)
- Établir un état « Délégués / Distances kilométriques », pour les clubs appelés à disputer les championnats N3 – R1 – U19 et U17 Nationaux pour la saison 2020/202.

#### **IV- Rapports :**

Le président exploitera tous les rapports établis et saisira les structures concernées quant aux points y figurant et induisant une action (ex : absence d'eau chaude, FMI non synchronisée, etc...)

Une copie de l'intervention actée sera envoyée au Délégué concerné.

#### **V- Divers :**

- M. RIVIERE Léo est chargé de rendre la feuille hebdomadaire de désignation plus facile à servir.
- Courier de M. BATHILY Samba (à traiter dans le cadre du § 1 ci-dessus).

\*\*\*\*\*

**Le Président,**



**M. DESHEULLES**

